



CAISSE
D'ÉPARGNE

ess
France

Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire

CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS EN FRANCE

SITUATION AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2024

Pour rappel, l'ESS en France c'est :

2,7
millions
de salariés

13,7 %
des emplois
salariés du
secteur privé

152 000
entreprises
employeuses sur
tous les territoires

Observatoire national de l'ESS,
d'après INSEE-Flores 2021

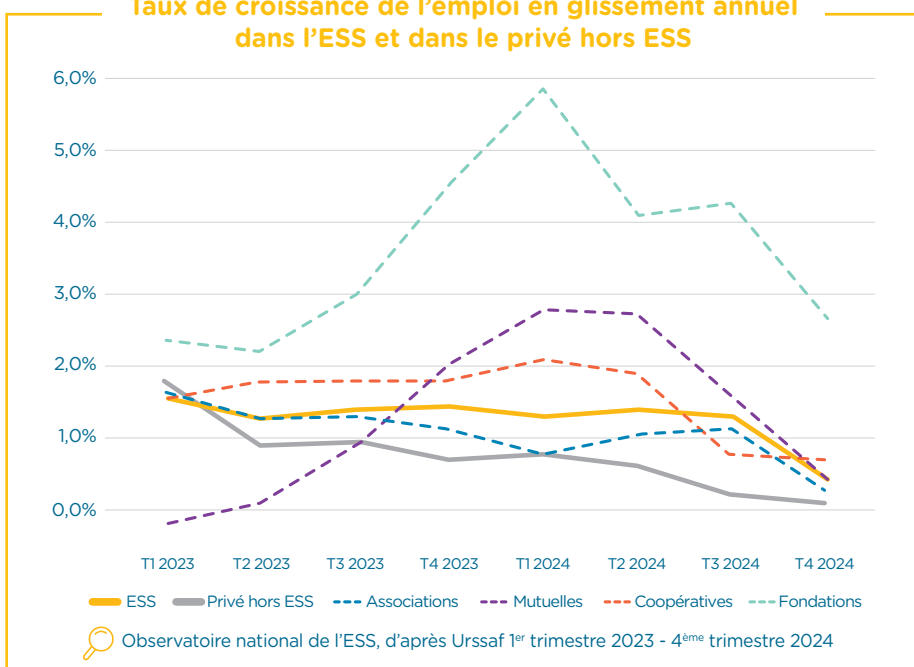


UN RALENTISSEMENT NOTABLE DE LA CROISSANCE DES EFFECTIFS

+ 10 301

c'est le solde net
d'emplois dans
l'ESS sur un an à fin
décembre 2024

Taux de croissance de l'emploi en glissement annuel
dans l'ESS et dans le privé hors ESS



En 2024, la croissance des effectifs de l'ESS montre un essoufflement, avec une hausse moyenne de 1,4% au deuxième trimestre, avant de finir à 0,5% au quatrième trimestre. Cette évolution est principalement soutenue par les fondations, affichant une croissance de 5,8% des effectifs au 1^{er} trimestre, bien que leur progression ralentit à 2,7% à la fin de l'année.

L'emploi des associations et des coopératives progresse également mais passe sous la barre des 1% de croissance au deuxième semestre. Le privé

hors ESS affiche une croissance plus lente et frôle la stagnation en fin d'année. Cette conjoncture reflète une économie française marquée par une consommation des ménages atone et un investissement en recul.

Cette situation est accentuée par un contexte de consolidation budgétaire visant à réduire le déficit public, impactant le pouvoir d'achat des ménages et la situation financière des entreprises.¹

¹ • <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8388006?sommaire=8388054>



UNE BAISSÉ DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Au dernier trimestre de 2024, la variation du nombre d'établissements employeurs au sein de l'ESS révèle des tendances variées.

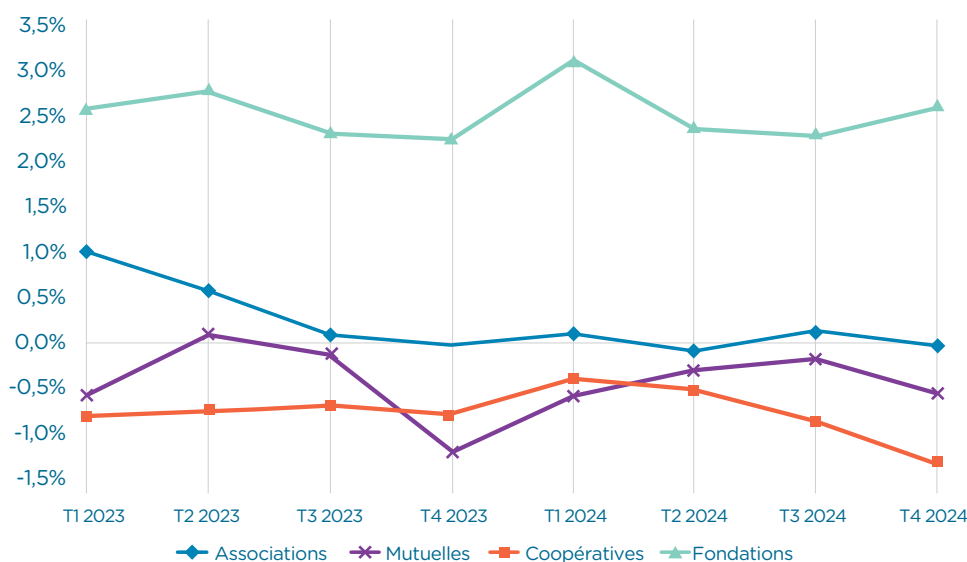
L'ESS enregistre une relative stabilité (-0,1%) des établissements, après les fluctuations des trimestres précédents. Les associations ont affiché une croissance nulle indiquant une stagnation du nombre d'établissements pour cette famille juridique. Les coopératives ont connu une baisse plus prononcée de -1,3%. Outre la stagnation du nombre d'établissements dans le commerce et la construction, c'est la baisse du nombre de coopératives dans le secteur bancaire et assurantiel (-113 établissements sur un an) qui explique cette tendance.

Les mutuelles ont également suivi une tendance négative, avec une diminution du nombre de leurs établissements de -0,6%. Cela s'explique par la baisse du nombre d'établissements de -88 dans les services d'assurances autres que l'Assurance vie.

En revanche, les fondations se distinguent par une dynamique positive, affichant une croissance de +2,6%. Cette augmentation est alimentée par la dynamique des fondations du secteur sanitaire et social.

Le nombre d'établissements du privé hors ESS a connu une baisse de -0,4%, alignée sur les tendances observées tout au long de l'année. Ces données illustrent des dynamiques variées au sein de l'ESS pour le dernier trimestre de 2024, avec des spécificités fortes relatives au secteur assurantiel ou à celui du sanitaire et social.

Taux de croissance du nombre d'établissements par trimestre en glissement annuel dans les familles de l'ESS



Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 1^{er} trimestre 2023 - 4^{ème} trimestre 2024



UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI

Au cours du second semestre 2024, les effectifs des structures employeuses de l'ESS ont montré une croissance modérée, avec une augmentation de 1,3% au troisième trimestre, suivie d'un ralentissement à 0,5% au quatrième trimestre.

Les effectifs associatifs ont enregistré une hausse de 1,1% au troisième trimestre, avant de voir leur croissance ralentir à 0,3% en fin d'année.

Cette augmentation des effectifs est alimentée par les activités du sanitaire et social. Ainsi, l'hébergement social pour enfants en difficulté a enregistré une hausse de 2 559 emplois, les activités hospitalières ont connu une augmentation de 1 392 emplois, suivies par les activités des médecins généralistes (+1 349 emplois).

Les secteurs qui enregistrent une baisse de leurs effectifs pointent des réalités sectorielles du monde associatif : la formation continue pour adultes a subi une diminution de 1 388 emplois, les activités liées à la promotion de manifestations sportives ont vu leurs effectifs baisser de 1 605 emplois, tandis que l'hébergement médicalisé pour personnes âgées a connu une baisse de 1 715 emplois sur un an au dernier trimestre 2024.

Les coopératives ont maintenu une croissance constante des effectifs de 0,7% durant les deux derniers trimestres 2024. Cette légère

augmentation est tirée par le secteur du commerce (+559 emplois), suivie par le transport avec une hausse de 274 emplois. Le secteur de la construction perd quant à lui 188 emplois sur un an.

Les mutuelles ont connu une augmentation de leurs effectifs de 1,6% au troisième trimestre, suivie d'un ralentissement à 0,4% au quatrième trimestre. On constate de fortes variations conjoncturelles dans les mutuelles de santé. Les plus fortes variations ont été dans le secteur de l'action sociale pour les personnes âgées et handicapées sans hébergement (+377 emplois, soit +7,5%) et l'hébergement médicalisé (+293 emplois, soit +2,6%). À l'inverse, les activités hospitalières portées par les mutuelles voient une baisse conjoncturelle de leurs effectifs de -266 soit -1,9%.

Les mutuelles d'assurances enregistrent des variations de l'emploi davantage circonscrites en volume étant donné leurs effectifs plus réduits avec -0,7% pour les effectifs des activités des agents et courtiers d'assurance et +2,8% pour les effectifs sur les activités d'Assurance vie.

Les effectifs des fondations ont affiché une croissance de 4,2% au troisième trimestre, avant de ralentir à 2,7% au quatrième trimestre. L'emploi privé hors ESS a affiché une croissance de l'emploi quasi nulle, avec des taux de 0,2% et 0,1% respectivement au troisième et quatrième trimestres.



ASSOCIATIONS

+ 0,3 %

d'emplois
soit **4 829** postes
supplémentaires



COOPÉRATIVES

+ 0,7 %

d'emplois
soit **1 212** postes
supplémentaires



MUTUELLES

+ 0,4 %

d'emplois
soit **524** postes
supplémentaires



FONDATIONS

+ 2,7 %

d'emplois
soit **3 737** postes
supplémentaires



UNE AUGMENTATION DES SALAIRES À APPRÉCIER RÉGIONALEMENT

Le salaire moyen par tête progresse sur un an de +3,2% dans l'ESS et de +2,8% dans le privé hors ESS à fin décembre 2024, alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de +1,3% sur cette même période.²

Au quatrième trimestre, seules les coopératives (3472 euros) et les mutuelles (3443 euros) ont un salaire brut moyen supérieur au privé hors ESS (3186 euros). Celui-ci est de 2287 euros dans les associations et de 2926 euros dans les fondations.

Ces mesures salariales doivent s'apprécier au niveau régional. Les salaires moyens régionaux les plus élevés dans l'ESS varient selon les régions, avec l'Île-de-France en tête (3035 euros), suivie de la Guyane (2661 euros), tandis que la Guadeloupe et la Martinique enregistrent respectivement des salaires moyens de 2490 euros et 2489 euros.

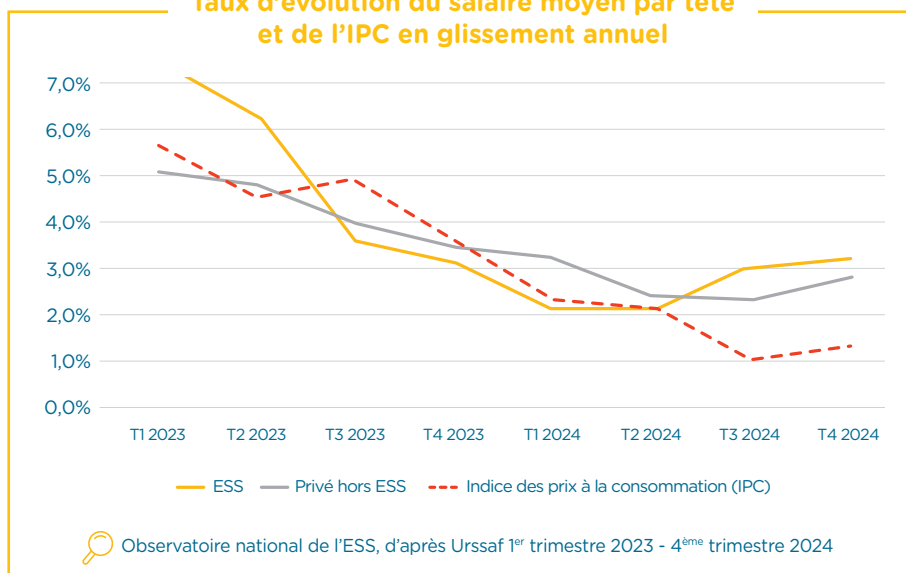
A contrario, les régions avec les salaires moyens les plus faibles de l'ESS au quatrième trimestre 2024 sont : Centre-Val de Loire (2316 euros), Occitanie (2307 euros), Bourgogne-Franche-Comté (2302 euros) et les Hauts-de-France (2230 euros).

Concernant les dynamiques au quatrième trimestre 2024, les régions ayant enregistré les variations les plus fortes du salaire moyen dans l'ESS sont la Guyane avec une augmentation de +5%, suivie de Centre-Val de Loire avec +3,8%, et de la Bretagne avec +3,6%.

À l'inverse, les régions ayant enregistré les variations les plus faibles du salaire moyen dans le secteur de l'ESS sur un an sont la Corse (+1,6%), suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Martinique (+2,7% pour ces deux régions).

On constate ainsi que pour chaque région les évolutions de salaires de l'ESS ont été supérieures à l'inflation au quatrième trimestre 2024.

**Taux d'évolution du salaire moyen par tête
et de l'IPC en glissement annuel**





DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS



SANTÉ

+ 5 702
emplois

+2,7%

La croissance des effectifs continue mais à un rythme plus lent, porté par les activités de médecines généralistes (+4,8%) et spécialistes (+8,8%) ainsi que les activités hospitalières (+1,8%).



Solde net et évolution de l'emploi en glissement annuel entre le 4^{ème} trimestre 2023 et le 4^{ème} trimestre 2024



Secteurs définis à partir de la Nomenclature d'Activité Française (NAF) de l'Insee

ACTION SOCIALE SANS HÉBERGEMENT (HORS AIDE À DOMICILE)

+1,1%

+ 4 749
emplois



Les emplois augmentent tirés par les secteurs de l'accompagnement d'adultes handicapés ou de personnes âgées (+4%) et de l'aide par le travail (+0,6% soit +872 emplois).

HÉBERGEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Il y a un fort ralentissement de la croissance des effectifs dans ce secteur. On constate une baisse de ceux-ci dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (-1,5%), alors que la hausse des effectifs maintient sa tendance dans l'hébergement médicalisé pour enfants en situation de handicap (+2,3%) et l'hébergement social pour enfants en difficultés (+4,5%).

+ 2 442
emplois

+0,6%



+ 654
emplois

+2%



COMMERCE

Les emplois dans le commerce de gros maintiennent leur constante progression (+2,4%) alors que les activités de commerce de détail ont une dynamique de croissance toujours moins rapide (+1,2%).

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

La croissance de l'emploi de ce secteur de l'ESS ralentit légèrement mais reste tirée par le dynamisme du tourisme social (+3,6%).

+ 432
emplois

+1,7%





DYNAMIQUES D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ESS

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

L'emploi augmente très légèrement suivant la dynamique des activités de placements (+0,3%) et d'assurance (+0,3%) des banques coopératives.

+ 131
emplois

+ 0,1 %



AIDE À DOMICILE

Les structures de l'aide à domicile de l'ESS continuent à perdre des emplois, tandis que les effectifs des entreprises privées hors ESS de ce secteur gagnent +4,9% sur un an.

- 269
emplois

- 0,2 %



ARTS & SPECTACLES

La baisse conjoncturelle des effectifs s'explique par les variations observées dans le spectacle vivant (-283 emplois) et la gestion de salles de spectacles (-117 emplois).

- 396
emplois

- 1 %



- 974
emplois

- 0,8 %



SPORTS ET LOISIRS

Il y a une chute des effectifs pour les activités liées à la promotion de manifestations sportives (-14,9%) même si cette tendance est atténuée notamment par la dynamique de l'emploi dans les activités de clubs de sports (+0,7%).

ENSEIGNEMENT

La forte baisse des effectifs du secteur de la formation continue d'adultes (-3,4% soit -1377 emplois) explique cette tendance légèrement atténuée par la progression des effectifs l'enseignement secondaire qu'il soit technique et professionnel (+1,8% soit +380 emplois) ou général (+0,7% soit +339 emplois).

- 1 277
emplois

- 0,6 %





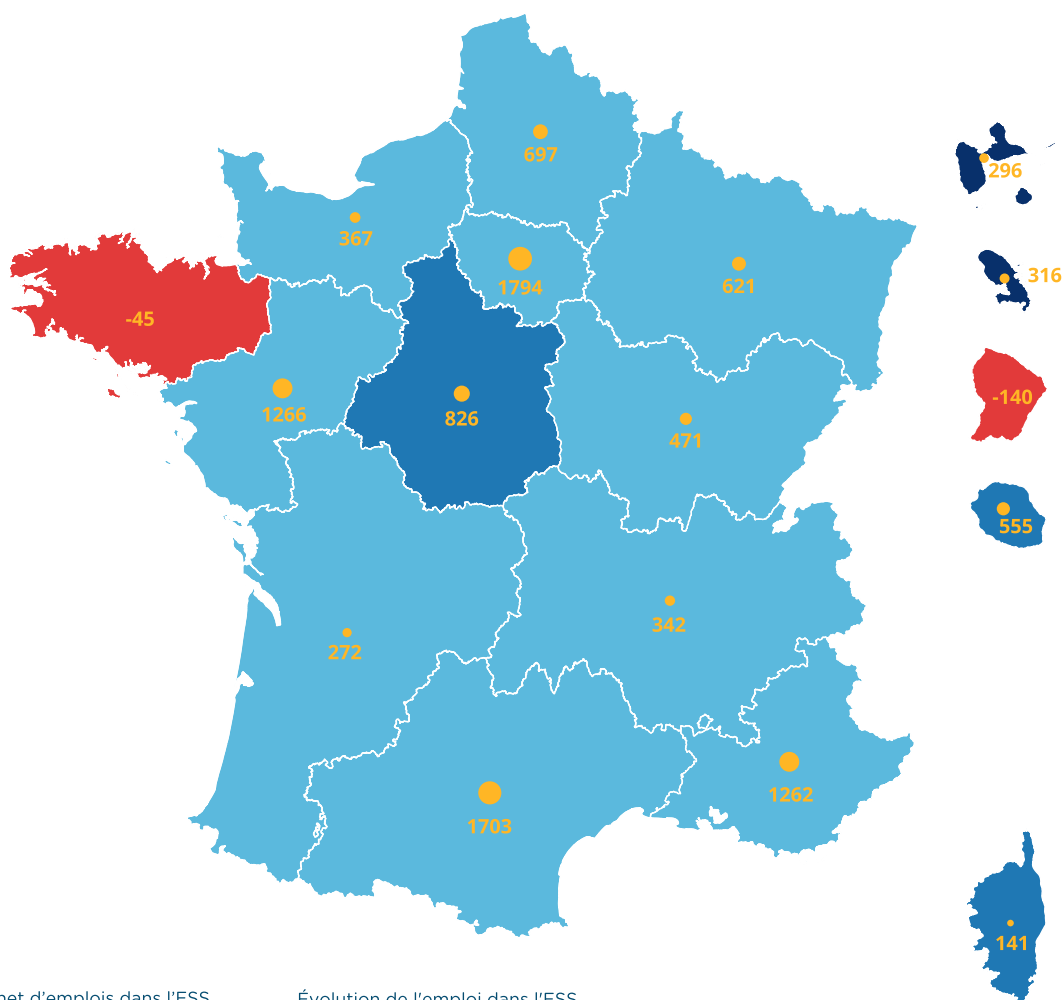
DYNAMIQUES RÉGIONALES DE L'EMPLOI DANS L'ESS

4^{ème} trimestre 2023 - 4^{ème} trimestre 2024

Les évolutions régionales de l'emploi dans l'ESS entre les quatrièmes trimestres 2023 et 2024 soulignent l'essoufflement de la croissance des effectifs ESS dans la plupart des régions. On distingue trois catégories de régions. D'abord, celles qui bénéficient des plus fortes croissances relatives de l'emploi, comme la Guadeloupe (+2,6 %), la Martinique (+2,4 %) et la Réunion (+2 %). Ensuite, des régions avec une évolution modérée mais positive, comme l'Occitanie (+0,9 %), Pays de la Loire (+0,9 %) et Centre-Val de Loire (+1,1 %) qui montrent un ralentissement dans l'évolution de leurs effectifs. Enfin, certaines régions se rapprochent de la stagnation, voire sont en décroissance, comme la Bretagne (-0,01 %) et la Guyane (-2,4 %).



Évolution de l'emploi salarié dans l'ESS en glissement annuel (solde net et évolution)



Solde net d'emplois dans l'ESS
entre les quatrièmes trimestres
2023 et 2024



Évolution de l'emploi dans l'ESS
entre les quatrièmes trimestres
2023 et 2024

- Négative
- Entre 0% et 1%
- Entre 1% et 2%
- Supérieure à 2%



Observatoire national de l'ESS, d'après Urssaf 1^{er} trimestre 2023 - 4^{ème} trimestre 2024



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Union nationale de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et l'Observatoire national de l'Ess, ESS France produit chaque semestre une analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'Ess.

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acosse et des Urssaf qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (Brc) et la déclaration sociale nominative (Dsn) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

Les chiffres présentés dans cette note peuvent diverger de ceux publiés dans les travaux de l'URSSAF. Les publications de l'URSSAF s'appuient à la fois sur des données URSSAF et des données DARES, tandis que cette note de conjoncture est uniquement alimentée par des données URSSAF.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (8 %) des effectifs salariés de l'Ess relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (Msa), ils sont exclus de cette analyse. Il s'agit dans l'Ess principalement des effectifs salariés du secteur agricole et agroalimentaire, et de certaines entreprises relevant de la Msa (ADMR, Crédit agricole et Groupama par exemple).

À compter de cette note de conjoncture, les nouveaux trimestres considérés par rapport à la précédente note de conjoncture sont exprimés à partir de données corrigées de l'URSSAF.



PARTENAIRES DE LA PUBLICATION



Créée en 2014, la **Chambre française de l'économie sociale et solidaire**, dénommée ESS France, assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle assure à cet effet, au bénéfice des entreprises du secteur, la représentation auprès des pouvoirs publics nationaux des intérêts de l'ESS.

ESS France est constituée par les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations et fonds de dotation, et entreprises commerciales de l'ESS), par des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et tout autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France - 34 bis Rue Vignon - 75009 Paris

 www.ess-france.org

@ESS_France



Caisse d'Épargne est un réseau de 15 banques coopératives régionales expertes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) & de l'innovation sociale. Caisse d'Épargne compte 150 000 associations, fondations, entreprises sociales clientes, auxquelles elle accorde chaque année 700 millions à 1 milliard d'euros de financements (Contrôle de gestion BPCE 2016-2023). 20 000 associations gestionnaires et entreprises de l'ESS sont accompagnées localement par 130 conseillers spécialisés qui leur apportent des réponses sur-mesure. Banque engagée et solidaire, aussi proche de ses clients que de leurs valeurs, Caisse d'Épargne porte une stratégie durable et responsable à travers une politique de RSE ancrée dans son histoire.

La Caisse d'Épargne soutient l'Observatoire national de l'ESS depuis sa création en 2010.

Caisse d'Épargne - BPCE - 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris

 www.caisse-epargne.fr/associations-ess/

 Suivre l'actualité de l'entrepreneuriat dans l'ESS

